

S.A. au capital social de 3.691.510 euros Siège social : 55 rue Sainte-Anne - 75002 PARIS R.C.S. Paris 315 459 016

Le 20 juin 2017

COMMUNIQUE

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire s'est réunie le 15 juin 2017 avec 57 actionnaires présents ou ayant voté par correspondance (dont 18 actionnaires présents, 7 actionnaires ayant donné pouvoir au Président et 32 actionnaires ayant voté par correspondance) possédant 3.079.361 actions sur un total de 3.688.805 actions ayant le droit de vote, soit un quorum de 83,47 % et 5.667.036 voix.

Les actionnaires ont approuvé la totalité des 10 résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire et notamment la distribution d'un dividende de 1,20€ par action, dont la mise en paiement interviendra le vendredi 23 juin 2017.

La Société n'avait pas reçu de questions écrites d'actionnaires à la date du 9 juin 2017 (4^{ème} jour ouvré précédant la date de l'Assemblée - article R.225-84 du Code de commerce) et aucun amendement aux résolutions proposées à l'Assemblée ou nouvelles résolutions n'ont été sollicités par les actionnaires au cours de l'Assemblée.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
A TITRE ORDINAIRE			
PREMIERE RESOLUTION (Approbation des comptes sociaux clos le 31 décembre 2016 et des opérations de l'exercice ; approbation des charges non déductibles fiscalement)	5 667 036	0	0
DEUXIEME RESOLUTION (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016)	5 667 036	0	0
TROISIEME RESOLUTION (Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes)	5 615 434	51 602	0
QUATRIEME RESOLUTION (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016)	5 667 036	0	0
CINQUIEME RESOLUTION (Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce)	5 515 445	151 591	0
SIXIEME RESOLUTION (Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration)	5 657 037	9999	0
SEPTIEME RESOLUTION (Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de permettre à la Société d'opérer un programme de rachat de ses propres actions, en application de l'article L.225-209 du Code de commerce)	5 615 436	51 600	0

HUITIEME RESOLUTION (Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)	5 667 036	0	0
A TITRE EXTRAORDINAIRE			
NEUVIEME RESOLUTION (Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation des actions acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat de ses propres actions, en application de l'article L.225-209 du Code de commerce)	5 615 434	51 602	0
DIXIEME RESOLUTION (Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)	5 667 036	0	0

Voyageurs du Monde S.A. est admise aux négociations sur Euronext GROWTH. Code ISIN : FR0004045847

Mnémonique : ALVDM

Contacts:

Voyageurs du Monde :

Lionel Habasque, Directeur Général Délégué T : 01 53 73 76 71 – M : <u>Ihabasque@terdav.com</u>

Alain Capestan, Directeur Général Délégué T : 01 42 86 16 54 – M : <u>acapestan@voyageursdumonde.fr</u>